



demande d'annulations d'une carte de séjour pour madame d'1 an

Par **zazar95**, le **09/10/2012** à **13:14**

Bonjour, rnje voudrait 1 petit renseignement s'il vous plait je vivez avec ma concubine de puis 2009 n'etant pas Marié nous avons eut une fille ensemble qui est agé de 25 mois néé le 18/08/2010 ma fille a sa Nationalité francaise Madame vient d'avoir sa carte de Résidence de puis Mars 2012 valabe 1 ans Mars 2013 . il une semaine le 03/10/2012 Madame vient de me quitter en prenant notre petit fille impossibles de la joindre j'ai deja fait le necesaire au pret des autorité rnma questions és ce que és possible de lui faire Annule sa carte de résidence les démarche comment faire ?..... en attente d'une réponsse mercie d'avence .

Par **amajuris**, le **09/10/2012** à **16:45**

bjr, rncertains dans votre situation, informent la préfecture qui a délivré le titre de séjour. rncdt